

# Société littéraire de Laval

## BULLETIN D'ADHÉSION

toute adhésion débute le 1<sup>er</sup> du mois courant  
et se termine le 31 août 2011 ou 2012\*

nom .....

corporation .....

nouvelle adhésion  renouvellement

du 1<sup>er</sup> ..... (mois) au 31 août  2011  2012 = .... nombre de mois

MEMBRE CORPORATIF (**BRÈVES INCLUS**) 10,00 \$ x ... mois = ..... \$

MEMBRE TITULAIRE DE LAVAL 4,00 \$ x ... mois = ..... \$

AVEC ABONNEMENT À **BRÈVES** 5,50 \$ x ... mois = ..... \$

MEMBRE TITULAIRE NON LAVALLOIS 5,00 \$ x ... mois = ..... \$

AVEC ABONNEMENT À **BRÈVES** 6,50 \$ x ... mois = ..... \$

MEMBRE ASSOCIÉ DE LAVAL 2,00 \$ x ... mois = ..... \$

AVEC ABONNEMENT À **BRÈVES** 3,50 \$ x ... mois = ..... \$

MEMBRE ASSOCIÉ NON LAVALLOIS 3,00 \$ x ... mois = ..... \$

AVEC ABONNEMENT À **BRÈVES** 4,50 \$ x ... mois = ..... \$

MEMBRE ASSOCIÉ ÉTUDIANT 1,00 \$ x ... mois = ..... \$

AVEC ABONNEMENT À **BRÈVES** 2,50 \$ x ... mois = ..... \$

INSTITUTION .....

joindre une photocopie ou un jpeg de la carte prouvant le statut étudiant

les tarifs ci-dessus incluent la correspondance par courriel,  
cochez ci-dessous, pour recevoir par la poste ou par téléphone

INFOLETTRES ET INVITATIONS 1,00 \$ x ... mois = ..... \$

paiement montant total à payer ..... \$

Visa

Master Card numéro ..... expiration .....

usage interne – numéro d'autorisation .....

chèque à poster à la SLL avec ce bulletin d'adhésion rempli

usage interne – date ..... numéro du chèque .....

coordonnées du membre  sans changement – ou adresse ci-dessous

adresse .....

téléphone .....

courriel .....

carte Avantages Laval  non  oui numéro .....

autorisation de divulguer sur le site web de la SLL

le courriel  oui  non le téléphone  oui  non

Les membres titulaires et corporatifs seront contactés ultérieurement  
pour la cueillette d'informations en vue de la construction de leur page  
personnelle sur le site web de la SLL.

\* Afin d'alléger la gestion des adhésions à la SLL, nous avons fixé une date  
de renouvellement unique, soit le 31 août (2011 ou 2012), d'où le calcul,  
au cas par cas, du nombre de mois de la période d'adhésion.